

Analyse collective des besoins Sumer, un outil pour le diagnostic territorial en Santé au travail

La réunion technique du jeudi 17 janvier 2013 a été consacrée à l'analyse collective des besoins. Lors de cette matinée technique, le Docteur Nicolas Sandret (médecin inspecteur du travail en Ile-de-France) et Thomas Coutrot (chef du département « Conditions de travail et santé » à la Dares (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social ont présenté les premiers résultats extraits de l'enquête Sumer 2010 et l'évolution des risques professionnels entre 1994 et 2010.

Sumer, une évolution des risques professionnels entre 1994 et 2010

Une méthodologie reconnue, un outil de référence

Depuis près de vingt ans, les enquêtes Sumer (SURveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels) sont devenues un outil de référence, comme en atteste leur utilisation dans l'élaboration des politiques publiques en matière de Santé.

L'enquête Sumer 2010 s'est déroulée sur le terrain de janvier 2009 à fin 2010, 2 400 médecins du travail ont tiré au sort, selon une méthode aléatoire, près de 54 000 salariés parmi ceux qu'ils voyaient en visite périodique.

Le questionnaire Sumer est individualisé en deux parties, une première, sous forme d'un auto-questionnaire, que le salarié remplit seul dans la salle d'attente et qui porte sur son vécu du travail et permet d'évaluer les facteurs de risques psychosociaux et une seconde renseignée par le médecin du travail lors de son entretien avec le salarié.

Le champ de l'étude est plus large qu'en 2003. Il a été étendu à sept secteurs d'activités : l'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce et les transports, les Services, la fonction publique hospitalière, la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale.

L'enquête Sumer 2010 s'intéresse au temps de travail, aux contraintes organisationnelles et relationnelles, aux comportements hostiles (harcèlement moral), aux risques physiques, aux risques chimiques et aux agents biologiques.

Un processus de redressement des données vise à corriger l'échantillon en quête de ses éventuelles déformations par rapport à la population cible de l'enquête, supprimant ainsi les biais. Ce redressement des données a duré un an.



Les enquêtes Sumer ont reçu le label qualité statistique de l'Insee et l'enquête 2010 est entrée dans le cadre des grandes enquêtes statistiques du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Principaux enseignements de l'enquête SUMER 2010

Les contraintes organisationnelles et relationnelles

Le fait de devoir fréquemment interrompre son travail ou se dépêcher à la réalisation de celui-ci touche plus les femmes que les hommes et concerne principalement la fonction publique hospitalière et les transports.

Plus de 25 % des salariés doivent faire appel à l'aide de collègues pour mener à bien leur travail.

Il apparaît clairement une progression du nombre de salariés en relation avec le public entre 1994 et 2010, par contre, les tensions avec le public sont en baisse et moins de 13 % des salariés ont été victime d'agression.

Les comportements hostiles

L'enquête Sumer 2010 montre une forte augmentation du nombre de salariés subissant un comportement hostile. En effet, ce taux passe de 17 % en 2003 à 22 % en 2010. De plus, les salariés se plaignent de comportements méprisants et de l'absence de reconnaissance au travail.

Les risques physiques

Les contraintes physiques ont connu une augmentation entre 1994 et 2003 mais se stabilisent en 2010, à l'exception des gestes répétitifs qui progressent et touchent tous les secteurs, mais plus spécifiquement les secteurs de la construction et de l'agriculture, et près de 40 % des salariés.

Les secteurs d'activité les plus exposés au bruit sont l'industrie, la construction et l'agriculture.

Le nombre de salariés travaillant sur écran plus de vingt heures par semaine se stabilise globalement entre 2003 et 2010. Les secteurs les plus concernés sont la fonction publique d'Etat, les services et l'industrie.

La manutention manuelle de charges diminue globalement. Elle concerne principalement les secteurs de la construction mais également la fonction publique hospitalière.

Les risques chimiques

La comparaison des enquêtes Sumer 2003 et 2010 montre une baisse du nombre de salariés exposés au risque chimique mais le pourcentage reste élevé chez les ouvriers.

En 2010, ces expositions concernent plus de 60 % des salariés de la construction et de l'industrie et plus de 50 % des agents de la fonction publique hospitalière et territoriale.

Le nombre de salariés exposés aux substances cancérigènes connaît une baisse entre 2003 et 2010. Ce risque concerne principalement les personnes travaillant dans les secteurs de la construction, de l'industrie et de l'agriculture.

Les agents biologiques

Le nombre de salariés qui se disent exposés à des agents biologiques augmente entre 2003 et 2010. En 2010, plus de 75 % des agents de la fonction publique hospitalière ont été exposés à des agents biologiques.

Sumer, une aide à l'analyse des besoins

Les enquêtes Sumer constituent une source précieuse pour l'élaboration du diagnostic de besoin, première étape dans la mise en place d'un projet de Service, mais aussi étayer les orientations prises par les SSTI auprès des Carsat et des Direccte.

Dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (Cpom), les résultats extraits de Sumer peuvent participer à la réflexion et permettre d'obtenir des axes prioritaires, notamment sur les risques rencontrés dans tel ou tel métier.

De plus, les données, à champ constant, des trois enquêtes fournissent des indications quant à la tendance de l'évolution des expositions aux risques professionnels des salariés.

Sumer est une enquête nationale et n'a pas vocation à être représentative à l'échelle de la région. Les exploitations régionales ne sont fiables que pour les régions Ile-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes pour lesquelles plus de 4000 salariés ont répondu à l'enquête. Pour les autres régions, la Dares préconise de faire une extrapolation, en fonction des données de la région concernée, à partir des données nationales. Elle a édité un guide méthodologique pour réaliser ces restitutions régionales.

Conclusion

Les enquêtes Sumer, dont celle de 2010 qui présente des chiffres récents et très précis sur la nature des risques professionnels, ont l'avantage d'être reconnues et de participer à l'établissement des politiques publiques. Ainsi, Sumer 2010 peut participer à l'élaboration du diagnostic de besoin, première

Projet de Service

Analyse des besoins : la situation du cancer en France en 2012 selon l'INCa

L'INCa publie son rapport annuel sur la situation du cancer en France, dont la vocation à éclairer les décideurs et à faciliter le suivi de la politique de lutte contre les cancers. Elle répond également à une volonté de transparence vis-à-vis du grand public et des professionnels de santé, en rendant compte des principales avancées observées dans le champ de la cancérologie ainsi que des difficultés persistantes dans ce domaine.

Cette cinquième édition propose une actualisation des connaissances dans les différents domaines du cancer et de la cancérologie ainsi qu'un nouveau chapitre sur la thématique des inégalités de santé. Un chapitre est consacré aux cancers en liens avec des expositions professionnelles.

Estimation du nombre de salariés concernés par des cancers professionnels

L'incidence des cancers d'origine professionnelle est estimée entre 11 000 et 23 000 nouveaux cas par an (source :

étape dans la mise en place d'un projet de Service, et de fait étayer les orientations prises par les SSTI auprès des Carsat et des Direccte.

Il ressort de cette publication que les contraintes physiques concernent principalement les secteurs de la construction et de l'agriculture tandis que le travail sur écran se retrouve dans le tertiaire mais aussi dans la fonction publique d'Etat.

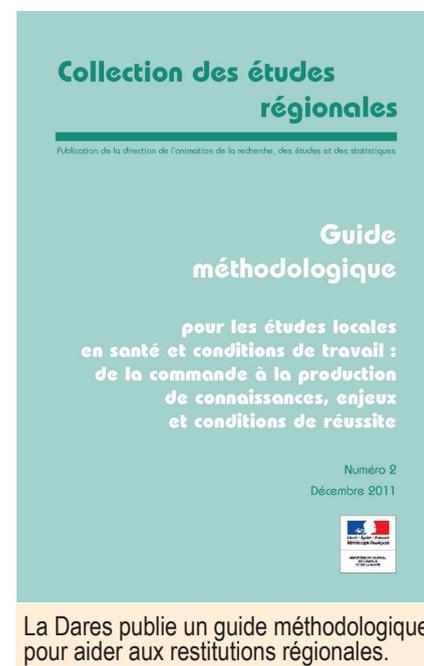
Les expositions au bruit se localisent majoritairement dans les secteurs de l'industrie et de la construction mais aussi dans le secteur agricole.

Les salariés des secteurs de la construction et de l'agriculture sont les salariés les plus exposés aux produits chimiques. La construction et l'industrie sont les secteurs dans lesquels les expositions aux substances cancérigènes sont les plus fréquentes.

L'ensemble des données issues des enquêtes Sumer est accessible sur le site Internet de la Dares. Pour en savoir plus, vous trouverez les résultats extraits de Sumer, notamment sous forme de fiches par secteur d'activité et par

métier, à l'adresse suivante : www.travail-emploi-sante.gouv.fr

Pour en savoir plus, sur les premières restitutions de l'enquête 2010, consulter le site Internet <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-010.pdf>.



La Dares publie un guide méthodologique pour aider aux restitutions régionales.

InVS, 2003). Toutefois les données disponibles en termes d'incidence professionnelle des cancers sont partielles et les estimations, différentes selon les sources, présentent des fourchettes larges.

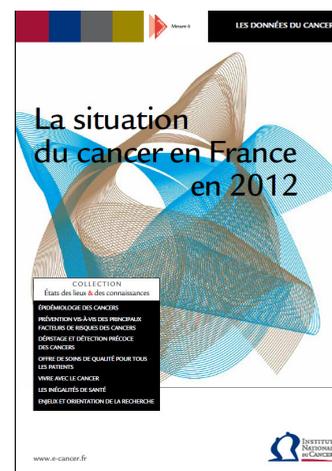
Pour rappel, le Code de la Sécurité sociale définit comme cancer professionnel : "tout cancer, en particulier les cancers primitifs (et non les métastases), résultant d'une exposition professionnelle à certains produits ou procédés" (CSS, art. L. 461-1 du Code de la Sécurité sociale).

Selon l'Inserm, seulement 10 % des cancers d'origine professionnelle sont reconnus comme tels et plus de 80 % des leucémies et 60 % des cancers du poumon liés au travail ne sont pas reconnus et indemnisés au titre des maladies professionnelles.

Le rapport de l'INCa montre que les cancers liés à l'amiante sont en diminution de 6 % entre 2009 et 2010, mais que dans la même période, ceux non liés à l'amiante sont en augmentation de 15,6 %.

Principaux facteurs de risques professionnels

Les expositions aux facteurs de risques cancérigènes sont mieux connues pour les travailleurs que la population générale.



L'INCa publie son rapport annuel sur la situation du cancer en France en 2012.

Il ressort de ce rapport que les principales causes de cancers professionnels